

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
22 AOÛT 2023 À 18 HEURES**

ORDRE DU JOUR (FINAL)

- 1** Ouverture de la séance extraordinaire
- 2** Affectation - Excédent de fonctionnement - Stationnement rue Trudeau
- 3** Demande du Directeur des poursuites criminelles et pénales - Représentation à la cour municipale
- 4** Octroi de contrat gré à gré entre 50 000 et 121 200 \$ - Services professionnels en conception et en surveillance pour la réfection du poste de pompage du Tour-du-Lac
- 5** Modification de contrat - Services professionnels d'ingénierie - Réfection du poste de pompage Saint-Venant - GI-2023-026E
- 6** Dépôt - Projet de règlement modifiant le Règlement numéro 2023-M-348 sur la tarification des services municipaux et avis de motion (2023-M-348-3)
- 7** Avis de motion - Règlement numéro 2023-M-362 - Imposition d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
- 8** Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 9** Levée de la séance extraordinaire